



Succession partage bien mobiliers immobilier

Par Valerie 2b

Bonjour,
suite au décès de mon époux
nous sommes donc sur le point de procéder aux partages des bien immobiliers
mon défunt époux d'un 1er mariage à eu 3 enfants
1 des enfants souhaite reprendre une affaire commerciale
et moi ma maison principale on va donc procéder à l'échange
mais dans l'affaire commerciale, la valeurs des bien mobiliers sont importants
comment faut-il procéder avant l'échange?
car sur cette affaire commerciale ,je me retire complètement

Par ESP

Bonjour et bienvenue

S'agissant d'une affaire commerciale, l'expert comptable vous sera d'une grande utilité pour le calcul de la valeur de celle-ci et les moyens d'en sortir éventuellement une part de l'immobilier.